

# Conseil municipal de Toulouse du 20 septembre 2024

## Intervention d'Odile Maurin

### Liminaire

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues,

Petite prise de parole très rapide pour confirmer que je vais siéger comme non-inscrite, et que je représente dorénavant PEPS, Pour une écologie populaire et sociale. PEPS est un collectif politique membre du Nouveau Front Populaire qui défend une écologie populaire et sociale, la démocratie directe, le communalisme et l'articulation des luttes contre toutes les oppressions dans une approche intersectionnelle.

Alors, vous vous félicitez de l'accessibilité à Toulouse. Pourtant, ce n'est pas l'avis des concernés, juste votre avis de valide. Vous vous réclamez de l'avis d'organisations gestionnaires que vous financez largement alors que l'ONU demande de cesser de laisser ces organisations se présenter comme représentatives alors qu'elles sont en plein conflit d'intérêts.

Un peu comme si ORPEA prétendait représenter les personnes âgées !

Pourtant, concrètement : il n'y a plus de traduction LSF des vidéos en différé du Conseil municipal ni en direct. Et vous ne répondez pas aux associations de personnes sourdes qui vous demandent le respect de l'égalité, c'est-à-dire la traduction en direct des conseils en LSF. Je ne peux que les appuyer.

Et je vous invite aussi à demander à votre élu en charge du handicap, M. Alves, de se former afin d'éviter qu'à l'entrée même du Capitole, que vous vantez comme accessible, se trouve un cheminement permettant de passer le portique de sécurité. Le problème, c'est que, ce matin, je l'ai expérimenté. Je patine, je ne peux pas monter sur le trottoir et, de toute façon, je n'aurais pas pu passer en largeur le portique. Cela montre le niveau de compétence des élus de la majorité et l'intérêt réel, concret que vous attachez à cette question de l'accessibilité qui est une question d'égalité. Je vous remercie.